

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

FR58 - COTTE HIVER FR ANTI-STATIQUE



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 11612 (A1+A2 B1, C1, E2, F1) (2015)

EN ISO 11611 Classe 2 (A1+A2) (2015)

EN 1149 -5 (2018)

EN 342 (0.321 (M².K/W), 2, X) (2017)

EN 17353 Type B2 (2020)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

2777/12967-04/E00-00

Publié par : SATRA Technology Europe Ltd

Bracetown Business Park, Clonee, Dublin 15, D15 YN2P, Ireland (NB: 2777)

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type basée sur l'assurance qualité du processus de production (module D) comme détaillé dans le règlement EPI (UE) 2016/425 sous la surveillance de l'organisme notifié:

SGS FIMKO Ltd

Signé pour et au nom de Portwest

Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2026-02-12